

linguistiques. On peut donc espérer qu'un canoniste francophone prenne un jour le relais pour opérer le même travail dans la langue de Molière. — B. Malvaux sj

DE BEUKELAER É., **Credo politique**, Namur - Waterloo, Fidélité - Avant-propos, 2011, 14x21, 112 p., 11,95 €. ISBN 978-2-87356-495-7.

L'A., prêtre du diocèse de Liège, a été, de 2002 à 2010, porte-parole de la Conf. épiscopale de Belgique. Il n'en est pas à son premier titre interpellant. La question qu'il pose dans cet essai est de savoir comment fonder une civilisation qui place la personne humaine au centre, dans une société sécularisée composée de citoyens aux convictions philosophiques et religieuses diverses.

Comme tous les *Credo*, ce livre se veut d'abord l'affirmation de convictions fondatrices; il est *politique* parce que sa thèse centrale est que l'humanisme ne se fonde pas d'abord sur des résultats électoraux, mais demande l'adhésion à des valeurs qui transcendent les contingences historiques. Ainsi Winston Churchill, dont le V de la main illustre la couverture de l'ouvrage, a-t-il contribué à la victoire de la civilisation, dépassant l'intérêt national du moment, par son refus obstiné de négocier avec l'Allemagne nazie, seul contre tous.

Quels sont les articles de ce *Credo*? La civilisation: «Quelle que soit notre croyance ou incroyance, l'enjeu de la résistance... est d'ordre spirituel»; la spiritualité bien comprise et le *fondement de la sécularisation*; la laïcité politique; la justice économique, morale et proprement politique; *l'éconologie* ou l'écologie d'une *économie de marché bien tempérée*, qui gagnerait à s'inspirer de l'enseignement récent de l'Église, tel que le présente Benoît XVI dans son

encyclique *Caritas in veritate* de 2009; enfin, l'homme, *ni ange ni bête*. L'A., d'une grande culture et soucieux de s'adresser à tous les courants de pensée, veut parfois dire trop de choses et la réflexion se disperse, voilant le fil conducteur. Quelques passages plus systématiques ressemblent davantage à des exposés didactiques. Mais cet essai a le grand mérite de nous faire prendre du recul et de la hauteur au milieu des débats politiques souvent à court terme. Il fait ressortir les principaux enjeux actuels et ouvre plusieurs pistes pour aider à construire un monde plus humain. — Fr. Philips sj

DEL PORTILLO A., **Fidèles et laïcs dans l'Église**. Fondement de leurs statuts juridiques respectifs, coll. Gratianus, série Monographies, Montréal, Wilson et Lafleur, 2012, 16x24, 258 p., rel. ISBN 978-2-89689-062-0.

C'est une 2^e éd. française qui est maintenant publiée de l'ouvrage de Mgr A. del Portillo, concernant les statuts juridiques respectifs des fidèles et des laïcs dans l'Église, et cela en réponse à la demande des consultants du groupe de travail «*De fidelium iuribus et associationibus deque laicis*» de la commission pontificale pour la révision du code de droit canonique. À la question: «Existe-t-il une vocation et une condition juridique spécifique au laïc venant s'ajouter à sa vocation et à sa condition juridique générale de fidèle, de baptisé?», del Portillo donnait, dans son *votum* et dans son travail de *relator*, une réponse résolument positive. «La vocation du laïc est certainement la vocation du fidèle du Christ, du *christifidelis*, avec l'appel baptismal à la sainteté et à l'apostolat, mais vécue au beau milieu des structures et des circonstances

ordinaires de la vie séculière» (p. xv). Les six chapitres du *votum* sont ainsi intitulés: la signification théologique et juridique du fidèle; les droits des fidèles dans l'ordre canonique; fondements pour le statut juridique commun de tous les fidèles; la notion juridique de laïc; le statut juridique du laïc; le droit canonique et les non-baptisés. — S. Decloux sj

DERVILLE T., La bataille de l'euthanasie. Enquête sur les 7 affaires qui ont bouleversé la France, coll. Carte blanche, Paris, Salvator, 2012, 14x21, 239 p., 18,50 €. ISBN 978-2-7067-0892-3.

Ce livre est fort instructif: il est le fruit d'enquêtes minutieuses sur des affaires délicates. Il relate et prend position à propos de sept événements liés à l'euthanasie en France et qui ont défrayé la chronique. Au plus près des faits et des différents protagonistes, il rend compte des intentions, des actions, des discours de ces personnes et de leur entourage. Il analyse également les commentaires principaux liés à ces affaires d'euthanasie. Le langage est clair et précis, respectueux de la douleur des personnes, désireux de faire la vérité pour respecter un ordre du bien et les responsabilités du politique, du législatif, du médical, des personnes elles-mêmes. Le fait, pour le lecteur, de découvrir que derrière ces drames personnels déchirants existent d'autres acteurs dont l'unique motivation est l'obtention de la légalisation de l'euthanasie l'éclairera dans sa lecture. Utilisant les souffrances et les aveuglements de Christine Malèvre, de Vincent Humbert, des soignantes de Saint-Astier, de Maïa Simon, de Chantal Sébire, de Lydie Debaine, de Hervé Pierra, et particulièrement de leurs proches, d'autres personnes cherchent à obtenir un

droit à l'euthanasie et à changer la loi Léonetti. Leur mode d'action apparaît finalement, dans le concret, peu empathique pour les personnes dont ils s'occupent. L'enquête, sans agressivité, nous indique combien ces lobbies, désireux de défendre leurs idées, ne respectent pas le principe kantien «de ne jamais considérer une personne comme un moyen, mais toujours comme une fin».

Ce livre est opportun car il nous montre la puissance de l'émotion sur des personnes et sur une nation. «La société postmoderne est toujours susceptible de tomber dans la désinformation collective» (p. 14, préf. de X. Mirabel). Ce nouvel «émotivisme» des médias laisse le plus souvent sans appuis, sans forces, parfois sans repères, ceux et celles qui cherchent le bien d'une action ou d'une loi. L'analyse de ces affaires est donc utile pour qui est engagé dans les questions de société. Que la presse écrite garde plus de recul et de retenue par rapport aux autres médias ne devrait pas étonner, mais ce fait, mis en évidence dans ces drames, témoigne de sa place incontournable et de son rôle éthique. Que la justice puisse garder son indépendance est un juste rappel de son importance pour le bien commun et de son aide précieuse à l'ordre politique. Les conclusions de l'A. (p. 183-203) sont lumineuses: elles montrent les forces en présence dans les débats. Pour le lobby qui milite pour l'euthanasie, les axiomes sont assez simples. Les garder en mémoire permettra au lecteur d'analyser les événements et de réagir selon sa conscience. «La vie des personnes déclinantes ou proches de la mort n'a plus grand prix à ses yeux... Il appartient à la société de garantir aux citoyens l'administration de la mort avant que la dépendance ne leur fasse "perdre leur dignité"... un droit opposable au suicide devrait être instauré» (p. 214). Dans cette